

La CGT claque la porte du CA de l'ASPP



Trop c'est trop ! Madame la Maire de Paris s'apprête à accompagner une nouvelle fois les pertes cumulées de l'ASPP, par de nouvelles augmentations des prix imposés aux personnels, usagers des restaurants.

Alors qu'il faudrait engager une autre politique, plus adaptée permettant d'ouvrir des accueils en plus grand nombre des agents, c'est le contraire qu'on met en œuvre.

La CGT condamne cette politique vouée à l'échec

Lors du conseil d'administration du 9 Octobre 2014, la CGT a lu une déclaration à l'intention de Madame la Maire de Paris. Elle attend des réponses claires sur sa politique sociale. Nous vous tiendrons informé immédiatement des réponses apportées. Sans attendre, nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à nos militants et de signer la pétition concernant la restauration collective.

La CGT vous appelle à signer la pétition soumise par ses militants

Ensemble nous pouvons obtenir une restauration de qualité, accessible pour toutes les bourses.

La mairie de Paris peut ouvrir les temps nécessaires à un bon accueil et faire respecter les délais de transports pris en charge par l'administration.

**OUI LA RESTAURATION COLLECTIVE A DE L'AVENIR,
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

CI-JOINT AU RECTO, LA DECLARATION ASPP FAITE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Déclaration de la CGT au Conseil d'Administration de l'ASPP du 09 Octobre 2014

Paris le 06 Octobre 2014

Madame la Présidente,
Madame la représentante du Maire de Paris,
Monsieur le Directeur,

Mesdames et Messieurs les administrateurs du Conseil d'administration de l'ASPP.

La période économique que nous traversons aujourd'hui est particulièrement compliquée. Elle exige de notre part, la plus grande transparence et la plus grande confiance entre nous afin d'affronter ces instants pour assurer la continuité du service offert aux usagers de nos restaurants.

Force est de constater que ce n'est pas le cas ! Nous le déplorons, pire nous le condamnons.

Alors qu'il faudrait remonter les manches, décider d'orientations modernes et novatrices pour atteindre l'objectif de regagner la confiance des usagers et non pas des clients, rien n'est entrepris dans ce sens !

Avant les élections municipales de mars 2008, nous avons exprimé au maire de Paris notre intention de participer à la gestion paritaire de l'ASPP. Dans ce cadre nous avons proposé d'y prendre toutes nos responsabilités comme à l'AGOSPAP, où la gestion a évolué depuis 2008 plutôt favorablement pour les personnels. Si les portes de la démocratie participative se sont ouvertes un temps, elles se sont très vite refermées.

Un conseil d'administration a été mis en place, de manière paritaire, mais où les responsabilités premières sont toujours exercées par les représentants du maire et la direction de l'ASPP (présidence et finances).

Nous ne sommes donc pas étonnés des suites de cette gestion catastrophique. La crise courait depuis longtemps, elle arrive au bout !

Alors qu'il faudrait refondre les droits d'accès, de manière plus solidaire, l'ASPP propose de nouvelles augmentations du prix de l'offre pour compenser la perte.

Alors qu'il faudrait dynamiser l'offre, on arrête pendant les congés d'été, les formules à moins de 3 euros mises en place en février 2014. Les deux administrateurs CGT ont voté contre !

Alors qu'il faudrait ouvrir, par un investissement soutenu de notre employeur, de nouveaux centres de restauration de proximité, on ferme, sans tenir au courant les membres du conseil d'administration, le restaurant de soirée à Morland. Ainsi ce qui était une avancée sociale, se trouve condamnée pour de pures raisons économiques ! A quand la fermeture de la médecine du travail !

Alors que les plages horaires d'accueil ont été ouvertes pour permettre au plus grand nombre de pouvoir accéder aux restaurants, il n'est plus rare d'arriver vers 13 h et de ne plus trouver de choix dans les plats proposés. Pour autant, la politique du Maire de Paris dans les services, les conditions de travail dégradées par la charge de travail augmentant, contraint les agents à ne plus pouvoir se rendre au lieu de restauration le plus proche alors qu'ils peuvent bénéficier de 2 fois 10 mn pour l'aller-retour et de 45 mn pour se restaurer !

La politique sociale de Madame la Maire de Paris doit être clairement définie. Veut-elle continuer à participer à l'effort de restauration des personnels et si oui, dans quelles conditions ?

M. Robine, Directeur de l'ASPP prévient : « Si rien n'est entrepris d'ici la fin de l'année, l'ASPP sera en cessation de paiement ! »

Depuis 2010, Nous sommes passés de 20 restaurants à 17, moins 15 %, d'un nombre de repas servis de 2 148 141 en 2009 à 2 088 469 en 2013, d'un chiffre d'affaire en net recul, pire d'un résultat net catastrophique ! Alors que nous venions de retrouver un solde positif en 2010, après une période trouble au sein de l'ASPP, + 437 mille euros, nous sommes revenus à un déficit de - 605 mille euros !

Une période où depuis 5 ans, les frais de personnel n'ont pas évolué. On ne peut donc pas taxer l'association d'avoir fait n'importe quoi de la gestion de son personnel. Par contre, la subvention de la ville de Paris a chuté, passant de 6 millions à 5 millions 665 mille euros ?

On le voit, l'urgence est là, le moment est grave ! Nous exigeons des réponses politiques claires, écrites, du Maire de Paris, sur sa politique sociale d'avenir, envers ses personnels pour que soient définitivement rassurés les personnels de la ville et du département, ainsi que les salariés de l'ASPP.

La CGT ne laissera pas atteindre le dépôt de bilan, en pertes et profits, au nom d'un manque de rentabilité d'un service public, pourtant si utile et nécessaire aux agents.

Dès à présent et dans cette attente, la CGT prend congé de l'ASPP et ne participera plus aux travaux des groupes, au Conseil d'administration. Elle attend avec impatience des réponses rapides et précises sur l'ensemble des questions évoquées dans notre déclaration.

La CGT ne saurait continuer à participer aux travaux, au sein d'une association, entièrement sous la coupe d'une seule autorité, bien loin des vraies questions de solidarité et d'équité entre tous. Nous vous rappelons que nombre de fonctionnaires ne peuvent toujours pas accéder aux restaurants collectifs ! Le ticket restaurant reste pour beaucoup la seule possibilité pour manger en dehors des heures d'ouverture ou en raison d'éloignement des agents.

Nous tiendrons informé les personnels de cette situation, y compris, de la réponse qu'apportera Madame la Maire de Paris.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre écoute.